

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Coordonnateur qualité, santé- sécurité, environnement

- Université de Bretagne-Sud - UBS

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences et technologie

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Sécurité des biens et des personnes spécialité Coordonateur qualité, santé-sécurité, environnement (CQSSE)* existe depuis 2002 et répond à l'évolution des organisations en terme de management stratégique qualité, sécurité et environnement (QSE). Les apprenants sont formés aux systèmes de management intégrés qui peuvent s'adapter à tout type d'entreprises : marchandes, de services, non marchandes, des secteurs de la santé comme de l'industrie lourde...

L'objectif de la LP *CQSSE* est de fournir aux étudiants les outils, les démarches et les méthodes nécessaires à la mise en œuvre des normes et référentiels QSE, pouvant aboutir à la mise en place d'un système de management intégré. Ces concepts associent étroitement les aspects théoriques, la dimension pratique et les aspects humains, techniques et organisationnels. Ceci requiert une culture plus globale des organisations que celle exigée dans des métiers plus sectoriels de la maintenance, de la production, de la sécurité, de la qualité ou de l'environnement.

C'est donc une formation pluridisciplinaire, transversale, associant des connaissances à la fois techniques, en sciences humaines et en méthodes de communication, complétées par des compétences en matière d'analyse, d'audit, de conception et d'animation d'équipes. C'est par ailleurs une formation qui sollicite l'autonomie et l'initiative des étudiants et qui doit leur permettre de s'adapter à l'évolution des métiers.

Synthèse de l'évaluation

La formation correspond bien aux besoins locaux, l'insertion est bonne. Les règles, cadrages, et autres contraintes administratives sont suivies.

La LP *CQSSE* s'appuie sur les normes existantes, qui sont en évolution suite à de nouveaux besoins en entreprise. De ce fait, cette formation suit les évolutions et s'adapte parfaitement aux métiers d'animateur d'un système de management intégré. Les alternants et étudiants de la filière classique se retrouvent ensemble autour de travaux de groupes (unité d'enseignement (UE) 9)

Les enseignements évoluent suite aux recommandations du conseil de perfectionnement. La capacité à proposer un module préparatoire aux concours de la fonction publique, puis de le supprimer l'année suivante démontre l'agilité de la prise de décision.

Les partenariats avec les entreprises et le Service départemental d'incendie et de secours du Morbihan (SDIS 56) sont fructueux et en perpétuelle évolution.

Il y a une bonne analyse du placement de cette LP dans le paysage des formations sur le bassin.

Les enseignements sont regroupés par compétences métier, l'offre est donc parfaitement lisible, professionnalisante et adaptée aux besoins. La professionnalisation est au cœur des préoccupations de l'équipe, ainsi que de l'encadrement.

Le souci d'intégrer les étudiants et les alternants aux réunions, ainsi que les anciens aux activités liées au diplôme permet les évolutions nécessaires au diplôme et aux enseignements.

Le taux d'insertion est bon, et l'équipe se soucie également de l'équilibre femme/homme dans la formation.

L'établissement rencontre des difficultés dans le recrutement et la réussite de certains étudiants.

La place de l'international est peu développée, et il n'apparaît pas que ce point soit jugé prioritaire dans le plan d'amélioration continue de cette formation.

Le fait de considérer *a priori* que le handicap éventuel d'un étudiant ne peut pas lui permettre de s'insérer en milieu professionnel sur ce type d'emploi (dixit : "du fait des nombreux déplacements en entreprise") est une erreur.

Points forts :

- Une formation adaptée aux besoins locaux, ce qui entraîne une bonne professionnalisation et, partant, une excellente insertion professionnelle.
- Un rôle réel confié au conseil de perfectionnement, malgré de trop rares réunions.
- De nombreux partenariats.

Points faibles :

- La place de l'international est peu développée.
- L'analyse de l'utilisation du numérique est succincte.
- Un conseil de perfectionnement qui se réunit trop rarement et dont la composition paraît trop peu large.

Recommandations :

- Revoir la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et mettre en accord les champs d'intervention qui sont multiples (collectivités, entreprises, productions de biens et de services,...) Mettre en cohérence avec le champ universitaire.
- Se poser la question de l'usage du numérique de façon plus développée, à tous les stades des enseignements (y compris, pourquoi pas, des évaluations des apprentissages).
- Se poser la question de la place de l'international, malgré les difficultés de déplacements qui seraient de courtes durées pour les contrats de pro. Les outils d'aujourd'hui peuvent peut-être aider. Se poser la question d'une aide financière Erasmus+ éventuellement.
- Le conseil de perfectionnement, compte tenu de la richesse et du nombre des points à traiter pourrait être renforcé en nombre et se dérouler deux fois par an. Cela ne pourrait que développer la confiance entre toutes les parties prenantes de ce diplôme, et participer à la reconnaissance des travaux effectués par les équipes d'enseignants et de professionnels pour l'amélioration de cette formation.
- Compte tenu de l'agilité, et de la maturité du système de management de la qualité de cette formation, un tableau de suivi des actions correctives serait utile.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La licence professionnelle est inscrite dans le secteur professionnel des services aux collectivités. Or, de nombreuses entreprises sont partenaires, en plus des CHU (Centres hospitaliers universitaires) et collectivités territoriales. Il y a inadéquation entre ce qui est annoncé et la réalité.</p> <p>La fiche RNCP parle de son côté de métiers accessibles, par exemple agent d'encadrement des industries de process. Il y a contradiction avec le secteur des services aux collectivités.</p> <p>Les enseignements sont adaptés aux métiers visés. Il y a une juste présence d'enseignements scientifiques et techniques soutenant des enseignements de professionnalisation.</p>
---	---

Environnement de la formation	<p>C'est une formation à large spectre sans concurrence directe ; localement elle complète bien les DUT (Diplôme universitaire de technologie) du site de Lorient.</p> <p>L'offre régionale en QSE est couverte par différentes LP qui ont des domaines de spécialités complémentaires.</p>
Equipe pédagogique	<p>L'équipe est large et fait appel à des enseignants assurant l'enseignement des mêmes thématiques à différents niveaux universitaires</p> <p>Il y a une forte présence d'industriels de la spécialité à parité entre les enseignants et les professionnels.</p> <p>Les réunions transverses permettent d'impliquer les enseignants, les propositions sont faites en conseil de perfectionnement.</p>
Effectifs et résultats	<p>Le nombre de diplômés poursuivant leurs études est en augmentation. 20% en 2012. Les effectifs sont importants et les débouchés semblent présents.</p>

Place de la recherche	<p>De nombreux enseignants sont également chercheurs dans différents laboratoires de l'université. Leurs thèmes de recherche sont dans les disciplines cœur de métier de la LP. Il peut y avoir des retombées naturelles dans les cours et travaux pratiques (TP).</p>
Place de la professionnalisation	<p>La fiche RNCP mentionne « non » sur la ligne « accès après un parcours en contrat de professionnalisation ». Or, de nombreux contrats de professionnalisation sont inscrits. Il y a contradiction. La création date de 1999, la LP est très ancienne, la fiche RNCP mériterait d'être revue et corrigée.</p> <p>Pour certains étudiants, il est possible de valider un certificat de qualification paritaire de la métallurgie.</p>
Place des projets et stages	<p>100 heures sont dédiées au projet tuteuré. Les projets et les stages ont une grande importance. Le suivi par l'équipe est bon : ce qui y est fait est bien vérifié et bien utilisé.</p>
Place de l'international	<p>Ce point est très peu développé.</p> <p>La place de l'enseignement de l'anglais est à apprécier ainsi que les objectifs de ce module « compréhension orale ». N'y aurait-il pas nécessité à ajouter un objectif de présentation orale en anglais ? Ce n'est pas l'objectif principal de l'équipe de formation qui privilégie l'emploi et les partenariats locaux.</p> <p>Des stages à l'étranger sont proposés par le département d'appui.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est essentiellement réalisé au niveau DUT. Quelques BTS (Brevet de technicien supérieur), mais aucun étudiant issu de L2 (Deuxième année de licence). Un jury sélectionne les candidats sur dossier et entretien.</p> <p>Les étudiants en reprise d'études peuvent bénéficier d'une mise à niveau en entrée. Le taux de réussite est bon.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>On constate l'utilisation d'un ENT (Espace numérique de travail) et d'une plateforme Moodle.</p> <p>Par contre, il n'y a pas d'utilisation du numérique pour évaluer les apprentissages. La LP peut être obtenue par VAE (Validation des acquis de l'expérience) (2 à 3 par an).</p>
Evaluation des étudiants	<p>La grille d'évaluation du stage est très succincte. Elle ne mentionne pas les travaux réalisés ni les critères d'évaluation des résultats. Le cadrage général des LP est suivi. Les UE sont nombreuses (capitalisables) mais comme la réussite complète est bonne ce découpage est neutre.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences	<p>Le suivi en entreprise est bon (deux rencontres). Un livret d'alternance existe et il permet de suivre l'acquisition des compétences pour le public concerné.</p> <p>Les étudiants sont suivis par l'équipe qui les rencontre souvent.</p>

Suivi des diplômés	Aucun problème sur ce point : le suivi est réalisé par l'établissement et, de façon plus rapprochée, par le département de formation.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le conseil de perfectionnement existe, il compte de nombreux industriels. Il a permis de faire évoluer les contenus et les modalités de suivi de la formation et fait preuve de dynamisme, agilité et professionnalisme.

Observations de l'établissement

DOSSIER SUIVI PAR :

Cellule d'aide au pilotage
lucie.garnier@univ-ubs.fr
02 97 01 70 66

Jean PEETERS,
**Président de l'Université Bretagne
Sud**

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
**Directeur du département évaluation
des formations et diplômes**
**Haut Conseil de l'Évaluation de la
Recherche et de l'Enseignement
Supérieur**
2, rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES – Licence Professionnelle COORDONNATEUR QUALITÉ, SANTÉ-SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT - B2017-EV-0561718N-S3LP170012099-013844-RT.

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation licence professionnelle Coordonnateur qualité, santé-sécurité, environnement.

La lecture du rapport du HCERES soulève de notre part les observations de portée générale suivantes :

- Sur le conseil de perfectionnement :

Le rapport précise que même si un rôle réel est confié au conseil de perfectionnement, celui-ci « se réunit trop rarement ». Consciente de la difficulté de réunir plusieurs professionnels à une date donnée, l'équipe pédagogique de la licence a mis en place en 2016 des réunions étapes avec ses partenaires, complétant la réunion annuelle de ce conseil. Ainsi, le 22 juin 2016, à Crozon, deux responsables d'unités d'enseignements et la responsable de la licence ont rencontré Hubert Le Brenn, directeur général des services de la communauté de communes de Crozon, pour discuter de l'évolution du contenu des enseignements concernant notamment le management de la qualité (UE 6).

- Sur l'adéquation du cursus aux objectifs :

Le rapport indique que « la licence professionnelle est inscrite dans le secteur professionnel des services aux collectivités. Or de nombreuses entreprises sont partenaires, en plus des CHU et collectivités territoriales. Il y a inadéquation entre ce qui est annoncé et la réalité... ». Pourtant, le dossier d'auto-évaluation précise que « nos anciens étudiants peuvent par la suite proposer leurs compétences en ces domaines à un large secteur d'activités » même si « les collectivités territoriales, les cliniques et les hôpitaux, de plus en plus préoccupés par les questions QSE, recrutent également des coordonnateurs ou responsables QSE ». La fiche AOF ajoute, dans la rubrique consacrée à

Présidence

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116
56321 LORIENT Cedex
02 97 87 66 66

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

l'insertion professionnelle, que « la majorité des diplômés travaillent pour des entreprises du secteur privé ».

- Sur la fiche RNCP :

Le rapport recommande de « revoir la fiche RNCP ». Cette fiche est en cours d'actualisation comme celles de l'ensemble de l'Université de Bretagne sud pour une nouvelle publication.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS
Président de
l'Université Bretagne Sud

